

Nathalie Loiseau

Ministre chargée des affaires européennes



Le 22 janvier dernier, la Chancelière Angela Merkel et le Président de la République Emmanuel Macron ont signé à Aix-la-Chapelle un nouveau traité de coopération et d'intégration entre l'Allemagne et la France. Cet accord complète le traité de l'Élysée de 1963, en le prolongeant par une véritable stratégie de convergence. La France et l'Allemagne ont ainsi marqué à nouveau la force de leur partenariat et affirmé leur volonté de concrétiser leur rapprochement et leur engagement européen par des actions de terrain. Nous avons parallèlement adopté une déclaration qui recense une quinzaine de projets prioritaires pour la mise en œuvre du traité. Le chapitre IV du traité d'Aix la Chapelle - chapitre à la rédaction duquel la MOT a contribué - est entièrement consacré à la coopération transfrontalière et régionale. L'article 14 prévoit la création d'un Comité de coopération transfrontalière qui fournira un cadre de dialogue essentiel à tous les acteurs concernés : ce comité suivra la mise en œuvre des projets déjà recensés et en identifiera d'autres à l'avenir. Il pourra proposer aux autorités publiques nationales de prendre - dans le respect de leurs règles constitutionnelles - les mesures nécessaires à une meilleure intégration des territoires. Ces différents projets devront être conduits avec toutes les parties prenantes, et le soutien des acteurs privés sera précieux.

Ce premier modèle, conçu au bénéfice de l'Alsace, de la Moselle et des Länder voisins, pourra servir de référence ailleurs. Le gouvernement, en prenant ainsi en compte la spécificité des territoires et en s'appuyant sur les attentes de la population, encourage l'approfondissement de la coopération transfrontalière qui devient, jour après jour, une composante majeure de la construction européenne.

Traité d'Aix-la-Chapelle : le transfrontalier à l'honneur

Le Traité d'Aix-la-Chapelle marque une véritable reconnaissance du fait transfrontalier comme élément central de la construction européenne.

Le quatrième chapitre entièrement dédié à la coopération transfrontalière a été rédigé avec une active contribution de la MOT. Son objectif principal est l'élimination des obstacles transfrontaliers pour faciliter la mise en œuvre des projets et simplifier le quotidien des frontaliers. A cet effet, "les deux États dotent les collectivités territoriales des territoires frontaliers et les entités transfrontalières comme les eurodistricts de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées" ; et "si aucun autre moyen ne leur permet de surmonter ces obstacles, des

dispositions juridiques et administratives adaptées, notamment des dérogations, peuvent également être accordées". La création d'un comité franco-allemand de coopération transfrontalière, mesure phare du traité, sera chargé de définir une stratégie commune et d'émettre des propositions pour répondre aux difficultés rencontrées dans les territoires. Parmi [les 15 projets annoncés](#) : l'élargissement des programmes de mobilité pour la jeunesse, l'amélioration des liaisons ferroviaires transfrontalières, la reconversion de la zone de proximité de la centrale nucléaire de Fessenheim, ou encore la mise en place d'un Fonds citoyen commun destiné à soutenir les initiatives citoyennes. [Plus d'infos](#)



ÉVÉNEMENTS

Conférence annuelle de la MOT : inscrivez-vous avant le 4 mars !

La MOT organise son assemblée générale et sa conférence annuelle les 20 et 21 mars à Annemasse et à Genève, à l'invitation d'Annemasse Agglo et du Pôle métropolitain du Genevois Français, de la République et Canton de Genève et du GLCT du Grand Genève, membres du réseau.

Au programme : les instances annuelles, une conférence sur le thème des investissements transfrontaliers et des visites qui mettront à l'honneur le territoire du Grand Genève (chantier du Léman Express, gare des Eaux Vives, voie verte transfrontalière).

Programme et inscriptions :
[cliquez ici.](#)

Conférence "Capitales Européennes de la Culture et Cohésion Urbaine Transfrontalière" (CECCUT), 7 mars 2019 à Belval (Luxembourg)

[Tous les événements](#)

Assises de la transition énergétique

L'édition 2019 des Assises européennes de la transition énergétique s'est tenue du 22 au 24 janvier à Dunkerque, réunissant près de 3500 participants autour du thème "Des territoires engagés et solidaires". La MOT a contribué à ce débat en organisant un atelier illustrant trois exemples très concrets de coopération transfrontalière en matière de transition énergétique.



La Communauté Urbaine de Dunkerque était représentée à l'atelier de la MOT par Sylvie Delatte, Directrice Stratégie, international et portuaire. Au sein du GECT West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, la transition énergétique est abordée sous l'angle de la mobilité bas-carbone. Par le biais d'une planification commune de vélo-routes et voies vertes traversant la frontière franco-belge, l'objectif premier est celui de l'amélioration de la qualité de l'air, priorité dans une ville industrialo-portuaire comme Dunkerque. Participait également Michel Derdevet, secrétaire Général d'Enedis, auteur d'un rapport "Energie, l'Europe en réseaux - Douze propositions pour une

politique commune en matière d'infrastructures énergétiques" remis au Président François Hollande en 2015. Ce rapport visait à renforcer les coopérations économiques et industrielles, notamment au sein du partenariat franco-allemand, en matière de réseaux d'énergie européens. Soutenu par la Commission Européenne, le projet "Smart border initiative" entre la Sarre et la Lorraine est une concrétisation de cette coopération. Sébastien Douche représentait Metz Métropole, territoire engagé pleinement dans la transition énergétique et qui participe activement à des projets permettant d'échanger des bonnes pratiques en la matière. Les échanges avec la ville

allemande de Worms, dans le cadre du projet TANDEM, ont permis aux agents messins une véritable prise de recul sur leurs pratiques. Les échanges avec la salle ont été enrichis par différentes expériences locales (Pyrénées Orientales, Auvergne-Rhône-Alpes...) mettant en avant des obstacles, souvent de nature administrative, dus à la multiplication des acteurs côté français par rapport aux pays voisins, mais aussi des propositions, telles que la création de nouveaux outils pour des micro-projets adaptés aux territoires ruraux et de montagne, pour lesquels le fonctionnement Interreg est souvent jugé trop complexe par les porteurs de projets. [Plus d'infos](#)

BRÈVES

Un nouveau numéro d'INSEE Première sur le transfrontalier

Un nouveau numéro d'INSEE Première publié en janvier 2019 porte sur les différents moteurs de croissance démographique de part et d'autre des frontières françaises. La plupart des zones frontalières affichent un excédent naturel, sauf à la frontière espagnole. L'étude montre que l'attractivité résidentielle des zones d'emploi frontalières françaises diffère selon leur situation géographique. [Plus d'infos](#)

Création du pôle métropolitain frontalier du nord lorrain

Né de la volonté conjointe des présidents de huit EPCI, le nouveau "pôle métropolitain frontalier du nord lorrain" a été lancé le 9 janvier 2019 à Thionville. Ce regroupement compte plus de 337 000 habitants et représente près de 70 % des 90 000 Lorrains travaillant de l'autre côté de la frontière. Structure de concertation, il aura pour

objectif d'améliorer la coopération transfrontalière avec les pays limitrophes (Belgique, Luxembourg, Allemagne) dans les domaines de la mobilité, de la santé et de l'enseignement supérieur. Il vise à également à conforter l'identité du territoire nord-lorrain tant sur le plan national que sur ses frontières.

[Plus d'infos](#)

Fessenheim : signature du projet de territoire

Signé le 1^{er} février 2019 par le ministre de la transition écologique François de Rugy et les acteurs du territoire français et allemands, ce "projet de territoire" doit accompagner la reconversion économique de la zone située autour de la centrale nucléaire de Fessenheim, dont la fermeture des deux réacteurs est prévue à l'été 2020. Le projet prévoit notamment un renforcement des partenariats franco-allemands visant à rendre le territoire plus attractif. De plus, il fait partie des 15 projets prioritaires ciblés à l'occasion de la signature du Traité d'Aix-la-Chapelle. [Plus d'infos](#)

ACTUALITÉS EUROPE

Deuxième appel à projets "b-solutions"

L'initiative "b-solutions" est l'une des actions soutenues par la DG REGIO dans le cadre de la Communication "Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne" de septembre 2017. Son objectif est d'identifier et de promouvoir des méthodes durables pour résoudre les obstacles d'ordre juridique et/ou administratif rencontrés le long des frontières terrestres intérieures de l'Union européenne.

Un deuxième appel à projets vient d'être lancé sur les cinq thèmes suivants : emploi, santé, transports (publics) de passagers, multilinguisme, coopération Institutionnelle. La date limite de dépôt est le 15 mars 2019.

L'appel est géré par l'ARFE. La MOT accompagne ses adhérents dans cet appel et la mise en œuvre de ces projets. [Plus d'infos](#)

Les travaux du programme ESPON, et les services publics transfrontaliers

Le transfrontalier était au cœur du séminaire ESPON "New Narratives for Territorial Development" qui s'est tenu à Vienne les 5 et 6 décembre 2018. Le directeur de la MOT, Jean Peyrony, a participé au policy lab : "A Framework for Renewed Cross-Border Cooperation?" sur la question des obstacles à la coopération transfrontalière. Était également présent Andreas Faludi, auteur de "The Poverty of Territorialism" (voir page 4). [Plus d'infos](#)

Deux projets ESPON ont abouti à la publication de deux importantes études abordant les questions transfrontalières :
- [une étude sur les services publics transfrontaliers en Europe](#) publiée dans le cadre du projet CPS (Cross-border Public Services),
- [le rapport final du projet COMPASS](#) (Comparative Analysis of Territorial Governance and Spatial Planning Systems in Europe), qui traite des évolutions de la gouvernance territoriale et des systèmes d'aménagement du territoire en Europe de 2000 à 2016, avec [une étude de cas sur la frontière franco-espagnole](#).

ACTUALITÉS DE LA MOT

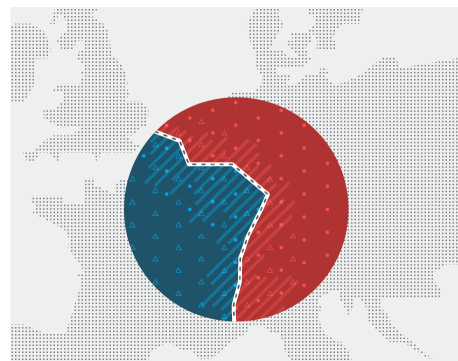
Nouvelle publication : "France-Allemagne : l'observation transfrontalière au cœur de l'Europe"

Sous l'égide du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) côté français et du Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire côté allemand, la MOT et le BBSR¹ ont coordonné une brochure intitulée "France-Allemagne : l'observation transfrontalière au cœur de l'Europe". Elle vient d'être publiée suite à la signature du Traité d'Aix-la-Chapelle. L'éditorial a été co-signé par Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et Horst Seehofer, ministre fédéral de l'intérieur, de la construction et du territoire

(Allemagne).

Le document affirme la nécessité de mettre en place une observation multi-niveaux des territoires transfrontaliers, présentant des exemples d'outils locaux comme les systèmes d'information géographique de la Grande Région et du Rhin supérieur, ainsi que les outils au niveau national français et allemand².

La brochure met en avant l'ambition franco-allemande de promouvoir cette approche non seulement sur leur frontière commune, mais aussi sur leurs autres frontières et partout en Europe. Elle dresse un plan d'actions autour de trois



mesures concrètes :

- Pour identifier les priorités thématiques : intensifier la coopération multi-niveaux.
- Pour collecter et harmoniser les données : se coordonner avec les instituts statistiques.
- Pour observer à l'échelle européenne : coopérer avec les autres pays européens en lien avec les institutions européennes.

¹ Institut fédéral de la Recherche sur le Bâtiment, la Ville et le Développement Urbain.

² En France, le Comité Stratégique Transfrontalier (CST), coordonné par le CGET et dont la MOT assure le secrétariat ; en Allemagne, le projet MORO "Observation territoriale en Allemagne et régions limitrophes".

[Télécharger la brochure.](#)

MAE et coopération décentralisée franco-allemande

A travers une campagne de communication, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères met à l'honneur la coopération franco-allemande : "Si les partenariats entre communes sont les plus anciens, les échanges entre régions et départements sont également riches et diversifiés. La coopération est particulièrement développée dans les régions frontalières. Chaque jour le Ministère met en avant un projet, à l'exemple de "Réussir sans Frontière", initiative transfrontalière en faveur de l'emploi et de la formation dans le Rhin supérieur. [Plus d'infos](#)

Transport : appel à propositions européen concernant "les liaisons manquantes transfrontalières"

Un appel à propositions "Connecting Europe Facility (CEF) Transport" a été publié par la Commission européenne. Il est ouvert aux candidatures jusqu'au 24 avril 2019. Il prévoit un financement de 100 millions d'euros pour des projets visant à traiter les liaisons manquantes et les connexions transfrontalières sur le réseau de transport transeuropéen (RTE-T). [Plus d'infos](#)

REVUE DE PRESSE

▲ La collectivité européenne d'Alsace aura des compétences sur mesure

Localtis, 15 février

"Le 4 février, les conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont largement voté, l'un et l'autre, en faveur d'une délibération par laquelle ils demandaient au gouvernement la création d'une "collectivité européenne d'Alsace", par le regroupement des deux départements alsaciens à partir du 1er janvier 2021. Désormais, le feu est donc vert pour la naissance par décret de la nouvelle collectivité, dont les contours ont été dessinés par "l'accord de Matignon" signé le 29 octobre dernier entre le gouvernement et les élus alsaciens."

▲ Une plateforme collaborative pour aider les projets de mobilité dans les zones mal desservies

Localtis, 23 janvier

"La ministre des Transports Elisabeth Borne a annoncé ce 23 janvier le lancement d'une plateforme collaborative permettant de recenser tous les nouveaux projets de mobilité entrepris dans des zones jusqu'à présent mal desservies et de mettre en mal des parties prenantes. Cette démarche s'inscrit dans la foulée d'un appel à projets visant à "mettre en œuvre de nouvelles solutions de mobilités du quotidien dans les territoires ruraux".

▲ La Moselle veut aussi sa collectivité européenne

La Semaine de Metz, 31 janvier

"Il a écrit à Edouard Philippe à la mi-décembre et va demander à l'assemblée départementale de délibérer. Patrick Weiten revendique une collectivité européenne de Moselle, comme celle octroyée à l'Alsace par le Premier ministre."

▲ Le Grand-Duché attire moins les frontaliers

L'Avenir, 12 février

"Les emplois grand-ducaux ne trouvent plus preneurs aussi facilement. [...] 'De plus en plus de gens renâclent à venir travailler au Grand-Duché. L'attractivité du salaire et des avantages y attendant ne leur suffisent plus. Ils pensent dorénavant à leur bien-être'."

▲ Les indemnités chômage des frontaliers ont coûté 710 millions à la France !

Le Pays Gessien, 13 février

"En décembre 2018, l'Unédic [...] a publié un rapport expliquant que les frontaliers représentaient un surcoût de 710 millions d'€ pour l'année 2017."

▲ Le maire de Nice Christian Estrosi organise un rassemblement transfrontalier face à la crise France-Italie

Nice Matin, 11 février

"Face à la crise diplomatique entre la France et l'Italie qui a abouti au rappel de l'ambassadeur français à Rome, [...], le maire LR de Nice organise une contre-offensive. [...] Il veut faire de Nice le siège d'un grand rassemblement transfrontalier [...] pour contrer ces crispations diplomatiques."

▲ Alpes-Maritimes et Monaco planchent sur l'avenir

Nice Matin, 25 janvier

"La 8^{ème} réunion de la commission locale transfrontalière de coopération franco-monégasque s'est tenue le 11 janvier dernier au Ministère d'État de la Principauté de Monaco. Parmi les sujets à l'ordre du jour, la question de la desserte de Monaco, qui est une préoccupation centrale".

▲ Les trois nouveaux pôles transfrontaliers créés

Sud Ouest, 5 février

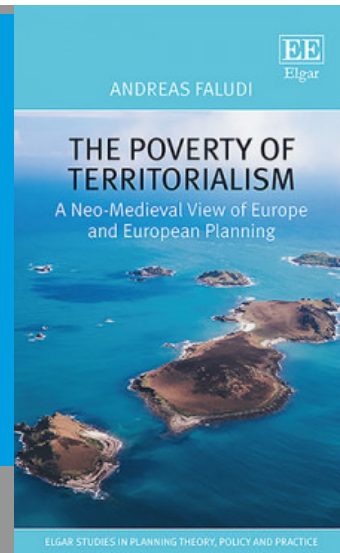
"Compétitiv'Eko a créé trois nouveaux pôles pour renforcer l'espace transfrontalier dans les domaines du big data, de la fabrication additive et de la santé. Le projet [...] a pour objectif d'impulser l'innovation et la compétitivité des entreprises dans les trois territoires voisins, Aquitaine-Euskadi-Navarre."

“The Poverty of Territorialism”

Andreas Faludi, Professor Emeritus and guest researcher, Delft University of Technology, the Netherlands. Ed. : Elgar Studies in Planning Theory, Policy and Practice, Novembre 2018.

Ce livre du professeur Andreas Faludi explore la question du déficit démocratique dans l'aménagement et le contrôle des territoires européens. Les autorités publiques sont responsables de leur territoire délimité par des frontières. Mais les enjeux actuels d'un monde interconnecté ne tiennent plus dans des boîtes. L'auteur propose une approche "néo-médiévale" de l'Europe. Progressiste et actuel, ce livre est une lecture incontournable pour les universitaires et praticiens de la coopération et de l'aménagement du territoire en Europe. [Plus d'infos](#)

Cette publication est référencée dans le portail documentaire de la MOT, qui propose plus de 4000 documents et références sur la coopération transfrontalière. [Plus d'infos](#)



L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr

Directeur de publication :
Jean Peyrony
Réalisation : Domitille Ayrat,
Emmanuel Tallu

Photos : Droits réservés.

Pour vous abonner :
www.espaces-transfrontaliers.eu

Suivez-nous sur twitter :
[@reseauMOT](https://twitter.com/reseauMOT)



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



MINISTÈRE
DES
OUTRE-MER

